



M. OMER PLANTE,  
Membre du Comité de Sur-  
veillance.  
B. P. Providence No 320.



M. ALB. GIBOULÉAU,  
Substitut du Président gé-  
néral, Cercle Loranger,  
No 322.



M. ART. VILLEMURE,  
Secrétaire-archiviste,  
Cercle Dumoulin,  
No 195



M. LEON DUBE,  
Vice-Président  
Cercle Bic No 245.

LA PREUVE

L'une des raisons capitales pour maintenir votre certificat toujours en vigueur dans notre Société, c'est que vous êtes assuré non seulement que les bénéficiaires de votre certificat recevront toute la protection qu'il prévoit pour eux, mais encore que les officiers et les membres de l'Alliance Nationale, comme un seul homme, sont prêts à vous aider à recueillir les preuves nécessaires pour assurer le paiement de votre réclamation, comme aussi à vous rendre tous les services fraternels nécessaires, si importants et si encourageants pour les survivants dans leur deuil. C'est un grand point, surtout en ces heures où les chagrins et les embarras pèsent si lourdement sur ceux que vous n'êtes plus en mesure d'aider, si ce n'est par votre assurance.

Les accusés de réception pleins de reconnaissance que "L'Alliance Nationale" publie tous les mois dans ses colonnes en sont une preuve; ils prouvent que ceux et celles qui sont l'objet des sympathiques attentions des membres et officiers de l'Alliance sont pleinement satisfaits.

LE PETIT CERCLE

Le nombre n'est pas nécessaire pour l'enthousiasme et les bons résultats.

Un cercle peu nombreux peut faire, proportion gardée, autant qu'un cercle nombreux.

De fait, il y a souvent plus de vraie fraternité dans le petit cercle que dans le grand. Tout cercle qui compte vingt membres devrait se réunir au moins une fois tous les quinze jours, parce que les assemblées sont nécessaires pour nourrir l'esprit fraternel—cet esprit qui rend possible la mutualité.

En outre, le seul moyen pour un cercle de grandir, c'est l'activité. Sans assemblées régulières, point d'efforts pour grossir le nombre des membres. Tous les cercles qui n'ont pas jusqu'ici agi comme devrait le faire un cercle social, sont priés instamment de convoquer une assemblée sans délai et de s'arranger dans la suite pour tenir des réunions fréquentes.

LA CONFIANCE, QUALITE ESSENTIELLE

La confiance est une des qualités nécessaires au recruteur mutualiste qui veut réussir. Il doit avoir confiance en l'association qu'il représente, en lui-même et en son habileté à bien faire.

Sans cette confiance, il est difficile d'obtenir des résultats, quelque effort que fasse un sociétaire. Le meilleur moyen d'échouer c'est d'aborder son homme avec cet aveu intempéfié: Vous n'avez pas besoin d'assurance aujourd'hui, n'est-ce pas?

Le recruteur doit être convaincu tout d'abord de la grande nécessité de la protection pour tout homme. Au lieu de suggérer à quelqu'un des raisons pour remettre à plus tard l'assurance, il devrait le persuader de la nécessité de s'assurer et de s'assurer sans retard.

Si nous sommes imbus de cette confiance en nous-mêmes quand nous sollicitons, les résultats ne sauraient se faire attendre. Les gens sont portés à ne pas ajouter foi à quiconque doute de lui-même.

La pauvreté manque de beaucoup de choses; l'avarice manque de tout.

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et des membres des cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de mai 1915.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
P. R. Labrecque, St-Casimir.....		82	18
Omer Plante, B. P. Providence.....		320	7
A. Gibouveau dit Brouillette, Loranger		322	6
W. Lajeunesse, B. P. Viel.....		297	6
A. Villemure, Dumoulin.....		195	5
L. Dubé, Bic.....		245	5
H. Leblanc, St-Paul de Grand'Mère..		165	4
Laura Rochette, St-Paul de Grand-Mère		165	4
J. C. Routhier, Lorrainville.....		391	4
Arthur Baker, Ste-Anastasia.....		161	3
A. A. Dionne, Deschailions.....		238	3
Alfred Racicot, Loranger.....		322	3
A. J. Aubin, Pontiac.....		329	3
Jean Rioux, Chateaubriand.....		333	3
Joseph Lamonde, Marie-Thérèse.....		394	3
Jos. Tremblay, N. D. de Hull.....		64	2
E. Laperrière, St-Eusèbe.....		114	2
Eug. LaRue, St-Flavien.....		141	2
D. St-Arnaud, St-Paul de Grand'Mère		165	2
Mme H. Leblanc, ".....		165	2
Mme A. Dallaire, ".....		165	2
J. C. Gibouveau, St-Roch.....		213	2
V. J. Surprenant, Graton.....		289	2
J. B. Bouffard, Coulonge.....		316	2
E. Marineau, St-Adelphé.....		358	2
Eug. Joly, Pothier.....		379	2
L. A. Lavallée, St-Jacques.....		13	1
Hervé Larochele, Hochelaga.....		29	1
Jos. Lortie, Contrecoeur.....		37	1
Henri Tardif, St-Casimir.....		82	1
J. Charpentier, St-François d'Assise..		100	1
F. Côté, Champlain.....		108	1
E. Le Royer, St-Lambert.....		121	1
A. A. Gélinas, St-Barnabé.....		122	1
L. Levesque, Olier.....		127	1
Omer Noel, Olier.....		127	1
C. E. E. Authier, Olier.....		127	1
Alfred Perron, Ste-Thècle.....		147	1
E. Lamontagne, Bélanger.....		159	1
A. Gagnon, St-Paul de Grand'Mère..		165	1
E. St-Arnaud, St-Paul de Grand'Mère		165	1
Mme N. Morin, ".....		165	1
R. Perrault, N. D. du Cap.....		196	1
Art. Mandeville, Cadieux.....		212	1
H. A. Larochele, Laflèche.....		330	1
Jos. Guay, Laflèche.....		230	1
L. Johnson, Laflamme.....		243	1
Urie Gilbert, Rivière à Pierre.....		265	1
A. Légaré, Rivière à Pierre.....		265	1
Joseph Dion, Rivière à Pierre.....		265	1
J. L. V. Malette, Pointe-Claire.....		277	1
Moise Allard, Graton.....		289	1
E. P. Robichaud, Graton.....		289	1
Alf. Julien, St-Marc.....		308	1

PROPOSEURS CERCLES

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Georges Ledue, Duquette.....		320	1
Thomas Villeneuve, Duquette.....		320	1
R. Millette, Duquette.....		320	1
P. Giroux, Montmorency.....		326	1
Arthur Lamarehe, Chateaubriand.....		333	1
H. Hébert, Chateaubriand.....		333	1
D. Bourdeau, Chateaubriand.....		333	1
E. Gagnon, Chateaubriand.....		333	1
Art. Clermont, Bordeaux.....		335	1
Art. St-Arneau, St-Sévérin.....		350	1
Alfred Trépanier, St-Adelphé.....		358	1
H. Marcotte, Leclereville.....		359	1
Pierre Leclere, N. D. des VII Allég- gresses.....		368	1
D. Gaudet, N. D. des VII Alléggresses.		368	1
T. Shiller, N.D. des VII Alléggresses..		368	1
J. B. Morin, Ferland.....		369	1
C. Caron, St-Paulin.....		377	1
Eva Vandal, Pothier.....		379	1
Pierre Marin, La Fayette.....		381	1
Mme S. Lamoureux, Françoise de Chantal.....		382	1
Aurore Allard, Marie-Antoinette.....		383	1
J. G. Bouehard, Sayabee.....		396	1
J. Morel, B. P. St-Liboire.....		5	1
F. Fortier, Jonquière.....		406	1
Arthur Grenier, B.P. Providence.....		320	1

CHOIX DES SOCIETAIRES

Responsabilité du proposeur d'un membre.

Le proposeur d'un membre comprend-il toujours bien la responsabilité qu'il fait assumer à la Société et les torts qu'il peut causer en faisant admettre un sujet peu désirable, tant au point de vue physique que moral? Il faut qu'il ait en vue autre chose que le gain qu'il obtient par l'admission d'un candidat. Il doit, au préalable, s'assurer si le candidat remplit bien les conditions d'un bon membre. Il doit faire les démarches nécessaires pour connaître l'occupation, le genre de vie, les habitudes et la condition sociale de celui qu'il veut faire admettre. Il doit s'enquérir de la sobriété et de la moralité du sujet, et s'il rencontre des objections sérieuses, il ne doit pas persister dans sa sollicitation. Au point de vue physique, il doit s'informer de la nature des maladies antérieures que le sujet a pu contracter et interroger son candidat sur les antécédents de sa famille. L'histoire de famille présente-t-elle des cas de tuberculose, de cancer, de folie? le sujet est-il issu de tuberculeux ou d'alcooliques? ses parents ont-ils été souvent malades? alors la proposition est inutile, car il expose son candidat à être refusé dans son examen médical. Soyez très prudent lorsque vous présentez un membre, afin d'éviter les embarras que de tels sujets font subir à la mutualité.

\* Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.